

L'abeille sentinelle de l'environnement

Et si les abeilles venaient à disparaître ?

Huit ruches viennent d'être installées dans le parc du conseil régional Rhône-Alpes à Charbonnières dans le Rhône. L'opération, conduite par l'Union nationale de l'apiculture française et le président du conseil régional Jean-Jack Queyranne s'inscrit dans un mouvement national appelé « les abeilles, sentinelles de l'environnement ». Celui-ci consiste à alerter les élus, les agriculteurs et le grand public sur la forte diminution du nombre d'abeilles.

Selon Albert Einstein, « si l'abeille venait à disparaître, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre ». Or, depuis trente ans et plus encore depuis dix ans, le constat est alarmant : le nombre de colonies d'abeilles diminue dans le monde et la France n'est pas épargnée. Les causes sont multifactorielles. En Irak, par exemple, 90 % des colonies des régions concernées par les guerres ont été victimes des fumées toxiques provoquées par les incendies des puits de pétrole. En Inde, un virus importé décime les colonies de la région la plus apicole et c'est un coûteux programme de la FAO qui tente de réinstaller dans cette région une apiculture vivrière. Au Québec, des parasites inconnus détruisent les essaims. En France, un frelon venu de Chine avec des pots de terre importés s'attaque aux ruches du Sud-Ouest... Le phénomène est mondial et semble être en lien avec la dégradation de notre environnement, une industrialisation de l'agriculture mondiale et les échanges internationaux de marchandises. Or, chacun connaît le rôle irremplaçable que l'abeille joue dans la polli-

nisation. Bernard Vaissière, chercheur à l'Inra d'Avignon, estime que « 80 % des espèces végétales dans le monde et 84 % des espèces cultivées en Europe dépendent directement de la pollinisation par les insectes qui sont, pour l'essentiel, des abeilles ». Aux Etats-Unis, où les colonies d'abeilles diminuent aussi, les arboriculteurs louent aux apiculteurs professionnels chaque ruche 140 dollars pour assurer la pollinisation de leurs vergers d'amandiers. « En quelques années, le prix de la location d'une ruche a doublé », indiquent le président national des apiculteurs. C'est dire « les intérêts communs entre agriculteurs et apiculteurs », insiste Éliane Giraud, la conseillère déléguée à l'agriculture du conseil régional Rhône-Alpes soucieuse de voir ces deux mondes, tellement interdépendants, se rapprocher dans un dialogue constructif.

La ville, plus mellifère que la campagne !

Pour concrétiser cette volonté, la région Rhône-Alpes et son président Jean-Jack Queyranne ont répondu favorablement à

la demande du président de l'Union nationale de l'apiculture française, Henri Clément, d'installer un rucher « sentinelle de l'environnement » dans le parc arboré de l'assemblée régionale à Charbonnières. Huit ruches hébergeant trois cent cinquante mille abeilles vont permettre de disposer d'un observatoire environnemental. Les miels et les pollens collectés mettront en évidence la diversité mellifère de la zone périurbaine de Lyon où, constatent les professionnels de l'apiculture, « la production de miel en ville est supérieure à celle de la campagne ! » Les apiculteurs réclament que tous les produits phytosanitaires dont la nocivité pour les abeilles est avérée soient retirés de la vente à l'échelle de l'Union européenne. Evidemment, la question des OGM étaient également abordée. Henri Clément, le président des apiculteurs français, n'est pas trop inquiet pour les miels car l'abeille est un remarquable filtre. En revanche, pour les producteurs de pollen, « c'est une catastrophe et la distance de cinquante mètres imposée par le ministère français entre les cultures conventionnelles et les cultures OGM est très insuffisante lors-

qu'en Lituanie, la distance retenue est de cinq cents mètres ». Même si des initiatives intéressantes comme la jachère apicole sont engagées, elles restent d'un impact très limité. « Songez qu'une jachère mellifère de 25 hectares n'assure les besoins vitaux que de quatre à cinq ruches », indique Henri Clément. Au conseil régional, elles seront huit et devraient produire, au 15 juin prochain, environ deux cents kilos de miel. Une once de douceur dans un environnement qui mène la vie décidément trop dure aux

Serge Berra ■



Le président du conseil régional Jean-Jack Queyranne et Éliane Giraud équipés de la parfaite panoplie d'apiculteur libèrent les abeilles des huit ruches installées dans le parc de l'assemblée régionale de Charbonnières.